



**AgEcon** SEARCH

RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

## Extraits des débats

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Extraits des débats. In: Économie rurale. N°202-203, 1991. Quel avenir pour l'agriculture et le monde rural ? pp. 29-32;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1991.4178>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1991\\_num\\_202\\_1\\_4178](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1991_num_202_1_4178)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## EXTRAITS DES DÉBATS

*Première partie suivant les exposés de MM. Louis MALASSIS, Joseph KLATZMANN et Bernard KAYSER.*

### NAPO MARAVEYAS,

professeur à l'université agricole d'Athènes

« Je voudrais poser la question de la pluriactivité de façon plus détaillée, car la définition de l'agriculteur reste encore un peu floue. (...) On dit qu'en France il y a 25 % de la population des communes rurales qui sont des agriculteurs, mais quels sont ces agriculteurs ? »

### JOSEPH KLATZMANN

« ... En effet les termes : « temps partiel » et « pluriactivité » ne recouvrent pas exactement la même chose. On peut être agriculteur à temps partiel sans être pluriactif (un retraité, par exemple). Quand on dit qu'il y a x % d'agriculteurs dans la population active rurale, c'est d'après les recensements de la population. Or, dans ces recensements, est compté comme agriculteur celui qui se déclare comme tel. (...) Si l'on veut être informé sur les agriculteurs à temps partiel et les pluriactifs, il faut consulter les résultats des recensements de l'agriculture, beaucoup plus détaillés dans ce domaine. »

### BERNARD KAYSER

« ... Ce qui est important pour la société du village, c'est le métier principal : la population villageoise sait très bien reconnaître les exploitants agricoles, ce sont ceux vivant essentiellement de leur revenu agricole. Les pluriactifs sont des gens qui ont un autre métier, une autre source de revenu. » (...)

### ANDRÉ BRUN

INRA-ESR, Orléans

« ... Les situations de pluriactivité individuelles et familiales sont extrêmement variées et rentrent mal dans des catégories statistiques uniformes. (...) Si l'on inclut les activités « para-agricoles », c'est près d'une famille sur deux qui se trouve concernée par la pluriactivité. Maintenant si l'on se limite au cas des agriculteurs à temps complet, on enregistre une croissance de leurs revenus d'activités extérieures qui, même chez eux, constituent une proportion non négligeable de leur revenu global (de l'ordre du quart). »

### PHILIPPE LACOMBE

ENSA-INRA, Montpellier

« ... Les questions de définition soulèvent aussi des enjeux politiques. (...) On valorise souvent aujourd'hui l'agriculture professionnelle. (...) On peut militer en sa faveur, mais cette vision peut être dangereuse dans la mesure où la mobilité est très forte entre les différentes catégories d'agriculteurs. Tel exploitant à temps plein était hier pluriactif et peut le redevenir demain. L'identité du pluriactif étant moins nette, comment raisonner cette identité face à la diversification des activités, des revenus etc... ? Quelle place peut-il lui échoir dans la société française ? »

### BERNARD KAYSER

« ... On peut voir les choses de deux façons. Ou bien on considère que tous les agriculteurs forment une catégorie sociale comme une autre, qu'ils ont des comportements et des attitudes semblables aux autres et qu'il n'y a pas de raison de parler de paysannerie. Il y a des agriculteurs, comme il y a des maçons, des mécaniciens etc. (...) Ou bien on met l'accent sur l'identité paysanne, sur la culture de la paysannerie. A mon avis, même si les traditions et habitudes se perdent, même si l'espace rural est banalisé, une partie des agriculteurs continueront à affirmer leur identité paysanne. (...) Le « paysan » continuera d'exister. »

### HENRI CATHERIN

directeur du CDIR

« ... N'assiste-t-on pas à une unification qui différencie : c'est-à-dire à une complexité croissante où même les grands groupes économiques dispersent leurs usines ? Dans le domaine des mentalités, elles ont tendance à se rapprocher, mais si la région parisienne représente 18 % de la population et 27 % du revenu, elle a 50 % des drogués et des délinquants ? (...) Sur le plan de l'espace, on a eu l'obsession du manque d'espace et maintenant on parle du gel des terres. (...) Dans le domaine psycho-social, y a-t-il vraiment une différence entre la ville et la campagne, où il y aurait moins de drogue, moins de délinquance, sinon moins de déprime ? » (...)

## JOSEPH KLATZMANN

« ... Les résultats du dernier recensement de la population sont encore très mal connus. (...) Mais il y a des chances sérieuses pour que la dépopulation des grandes villes n'ait pas continué aux rythmes précédents. » (...)

## BERNARD KAYSER

« ... En ce qui concerne les ouvriers, même dans les petites communautés, ils sont très peu représentés ; ce sont eux que l'on voit le moins dans les associations ou avec des responsabilités municipales. (...) En ce qui concerne les phénomènes de délinquance, il est certain que le contrôle social est plus important dans les petites communautés et que la contagion y est moins forte, mais des symptômes inquiétants y sont observés, comme l'alcoolisme, en particulier celui des jeunes. (...) En ce qui concerne l'évolution de l'espace, on en est arrivé à une période charnière, qui rend difficile la prévision. Le « gel des terres », subventionné pourtant, reste encore très limité. Les friches dont on parle tant ne s'étendent guère, sauf tout à fait aux marges de l'espace agricole. Dans le Gers, par exemple, les exploitants en sont toujours à agrandir leurs exploitations et recommencent à planter de la vigne... »

## JEAN-CHRISTOPHE KROLL

ENITA, Dijon

« ... Je veux revenir sur le caractère quelque peu fataliste de la loi d'airain du déclin de l'agriculture. C'est vrai, du point de vue économique, que la seule façon de la contrecarrer, c'est de créer une valeur ajoutée nouvelle en agriculture. Mais jusqu'ici l'agriculture a assuré gratuitement une fonction essentielle de reproduction de l'espace et des écosystèmes cultivés. On découvre aujourd'hui les coûts marchands bien réels de cette fonction. D'où l'émergence d'une nouvelle valeur ajoutée en agriculture susceptible de justifier le maintien, voire le développement de cette branche. »

## LOUIS MALASSIS

« ... La loi d'airain de la baisse de la population agricole est une loi historique, le problème est de savoir si l'on peut changer cette tendance. (...) Dans les calculs, il faudrait prendre en considération la préservation des ressources et intégrer cette dernière dans une théorie d'ensemble. (...) C'est un nouveau combat à mener. (...) Les agriculteurs ne sont pas des conservateurs gratuits de la nature, ni même des paysages. Si la société veut qu'ils le fassent, il faut qu'elle les paye pour cela. »

## ALAIN DUBOIS

chambre d'Agriculture de Vesoul

« ... M. Klatzmann a distingué deux classes de communes : celles autour des grandes agglomérations et celles du rural profond. Dans l'avenir, n'y aura-t-il pas une différenciation encore plus grande entre les zones rurales, celles qui vont se maintenir et celles qui se dépeupleront à grande vitesse ? » (...)

## JOSEPH KLATZMANN

« ... On peut penser que la différenciation entre les deux formes de rural va s'accroître. Je parle souvent de rural « provisoire », pour qualifier les communes qui vont être absorbées par les agglomérations. (...) La population

rurale proche des agglomérations croît d'environ 1,5 % par an, tandis que les communes de moins de cinq cents habitants risquent de voir leur situation continuer à se dégrader. (...) On aura de moins en moins le droit de parler du rural en général. Il y aura le rural vivant et celui qui risque de dépérir progressivement. »

## PAUL HOUÉE

INRA-ESR, Rennes

« ... S'agissant des dynamiques territoriales, pendant longtemps l'accroissement des productions agricoles intensives a entraîné l'établissement d'industries agro-alimentaires sur lesquelles se sont greffés des services. Maintenant un deuxième processus s'engage : l'accès aux services devient facteur principal de localisation des entreprises, autour desquelles se concentrent les productions agricoles. Ce processus va-t-il entraîner une différenciation accrue des espaces ? » (...)

## BERTRAND HERVIEU

CNRS-CEVIPOF

« ... Je me pose une question sur chacun des deux termes du couple : agricole et rural. (...) En réalité, les ruptures l'emportent. Il y a rupture sur la place de l'agriculture et des agriculteurs dans la société française. (...) Le fait que les agriculteurs vont représenter moins de 5 % de la population active française constitue un tournant que l'on ne peut pas considérer comme un phénomène annexe : être une minorité quand on a été majoritaire est une affaire compliquée à gérer. (...) La rupture culturelle est forte : nous apercevons des cassures entre famille et agriculture, entre alimentation et agriculture, entre territoire et agriculture. Que l'on pense à ce que signifie, du point de vue symbolique, les termes « d'agriculture hors sol », au regard des siècles passés. Il y a également rupture éthique entre agriculture et nature : la fin du fameux « contrat naturel ». Le deuxième aspect est celui de la ruralité. Pendant longtemps, on a tenté plus ou moins d'exorciser cette rupture profonde concernant l'agriculture par une revalorisation du rural. (...) Ce faisant, on a contribué à figer l'opposition entre le rural et l'urbain. (...) Aujourd'hui nous assistons à un double phénomène : d'une part l'explosion d'un certain nombre d'anciennes collectivités rurales (qui sociologiquement n'ont plus rien de rural et sont des banlieues aux champs) ; d'autre part l'effondrement des collectivités rurales affrontées à des processus de vieillissement, d'exode, de pauvreté (...) Toutes ces nouveautés ne sont-elles pas à intégrer dans le discours sur la spécificité de l'aménagement rural ? » (...)

## BERNARD KAYSER

« La question qui se pose est de savoir si la sophistication des services va permettre aux entreprises de s'établir loin des grandes villes. Car celles qui se créent en milieu rural ont souvent besoin, plus que de technique, de conseils et de services de proximité qui ne leur sont généralement pas fournis. »

## LOUIS MALASSIS

« ... Il y a des ruptures, mais il y a aussi des seuils. Quand on tombe à moins de 5 % d'agriculteurs, il y a un réel changement, le contexte se modifie profondément. (...) Le phénomène nouveau est que l'on ne peut plus confondre ruralité et agriculture. » (...)

## **Seconde partie suivant les exposés de MM. Claude BAILLET et Christian HUILLET.**

### **LOUIS MALASSIS**

« ... Une conclusion très claire et très positive est que le développement rural est devenu un objectif politique pour la Communauté comme pour l'OCDE. Il y a plusieurs composantes : l'agriculture et les autres activités, l'environnement, en particulier qui interfère avec l'espace rural et avec l'agriculture. (...) Le système d'enseignement serait à revoir pour mieux intégrer les différentes spécialités. »

### **GILLES BAZIN**

**INRA, Paris**

« ... Il ne faut pas minimiser l'action structurelle, mais il ne faut pas non plus idéaliser l'impact possible des versements de fonds. (...) Quelque quatre cents milliards de francs sur cinq ans, après tout c'est moins du tiers du budget annuel français. Des travaux économiques ont montré que rien que pour le rattrapage des infrastructures dans les pays du Sud, il en faudrait dix fois plus. (...) Vous nous dites, Monsieur Baillet, que ces financements représentent la partie émergée de l'iceberg, mais où est la partie immergée, notamment pour les pays à faibles ressources ? »

### **CLAUDE BAILLET**

« ... L'intervention communautaire pour le développement rural catalyse des financements nationaux publics et privés souvent supérieurs. On ne peut apprécier son impact à partir des seuls montants figurant au budget des fonds structurels. Il faut tenir compte de la totalité des investissements qu'elle génère. La partie cachée « développement rural » de l'iceberg budgétaire communautaire correspond à l'ensemble des moyens financiers consacrés au développement des zones rurales sous couvert des autres objectifs de la réforme des fonds structurels, notamment des objectifs 1 et 5 a). D'autres chapitres du budget général de la Communauté contribuent aussi au développement rural (recherche, environnement, etc.). »

### **JEAN-CHRISTOPHE KROLL**

« ... L'histoire a montré que plus les régions étaient sous-développées, plus elles avaient du mal à se développer. (...) Il me semble qu'il y a une contradiction entre la position de la Communauté (compensation volontariste des effets destructeurs de l'ouverture des marchés en zones difficiles) et le libéralisme optimiste de l'OCDE. » (...)

### **CHRISTIAN HUILLET**

« ... Certaines zones rurales sont porteuses de développement économique et ont des chances de se développer avec ou sans l'Etat. (...) En revanche, d'autres posent problème, (...) celles que l'on appelle fragiles, défavorisées. (...) Pour ces dernières, il faut essayer de tirer parti de leurs potentialités ». (...)

### **MICHAEL TRACY**

« ... Ma première question portera sur les cadres communautaires d'appui. Je n'ai rien lu, ni entendu sur ce sujet. (...) Y a-t-il secret ou seront-ils rendus publics ? (...) »

D'autre part, sur la carte, on voit bien que l'est de l'Allemagne fédérale est situé dans l'objectif 5 b). Le critère qui a présidé à cette décision est-il le caractère frontalier ? Mais c'est moins vrai. Qu'en sera-t-il de cette région ou est-ce encore une inconnue ? (...) Enfin les 5 % des sommes totales correspondent-ils à l'objectif 5 b) dans son ensemble ou seulement à une partie ? »

### **CLAUDE BAILLET**

« ... Les cadres communautaires d'appui seront publiés au cours de l'automne prochain dans le J. O. des Communautés européennes, sous une forme synthétique. La délimitation des zones 5 b s'est fondée sur un constat statistique. Les zones proches de l'ancien rideau de fer répondent aux critères systématiquement appliqués. Le fait d'avoir été longtemps adossées à une frontière extérieure hermétique a sans doute contribué à leur fragilité d'aujourd'hui. Avec les aides structurelles communautaires qui leur sont octroyées et avec le rétablissement des courants d'échange entre les deux parties de l'Allemagne réunifiée, elles amélioreront sans doute nettement leur situation d'ici 1993. La totalité des moyens octroyés pour l'objectif 5 b correspond effectivement aux 5 %. Cependant, les zones 5 b peuvent bénéficier aussi de l'objectif 5 a. »

### **NAPO MARAVEYAS**

« ... Il faut créer de la valeur ajoutée dans l'espace rural or, dans les pays méditerranéens, l'agriculture est dominante et donc la valeur ajoutée se crée dans le secteur agricole. (...) Est-ce que la restriction de la politique des prix peut être compensée par l'augmentation des fonds structurels ? Ce n'est pas tout à fait le cas en Grèce. »

### **CLAUDE BAILLET**

« ... Cette question démontre, me semble-t-il, une appréciation inexacte de la nature et de la fonction des mesures soutenues par les fonds structurels. L'objectif de ces mesures est de renforcer le potentiel des zones concernées et non pas de compenser directement des baisses éventuelles de revenu. Au demeurant, la cause fondamentale de la diminution des revenus ne réside pas dans la politique commune des prix, mais dans l'évolution dépressive du marché. »

### **CHRISTIAN HUILLET**

« ... Les objectifs de la politique agricole ont de nombreux points communs dans les pays membres, mais les politiques mises en œuvre pour atteindre ces objectifs sont différentes (...) La réforme des politiques agricoles est en cours et la politique de développement rural est en train d'être définie. »

### **MIREN ETXEZARRETA**

**professeur à l'université autonome de Barcelone**

« ... Je voudrais faire un commentaire sur les relations économiques internationales. Je suis surprise d'entendre parler du rural comme si on était encore dans une économie fermée. (...) La question du commerce international »

des produits agricoles est un enjeu important. (...) Malgré les assurances de la Communauté et de l'OCDE, il y a de nombreuses préoccupations en Espagne comme en Grèce. On ne peut pas oublier qu'un des objectifs de la nouvelle politique est de faire payer moins cher la politique agricole et rurale en général. »

#### **CHRISTIAN HUILLET**

« ... Dans les pays membres de l'OCDE, les transferts, à la charge des consommateurs et imputables aux politi-

ques agricoles, ont atteint quelque 245 milliards de dollars en 1989. (...) C'est un montant excessif. »

#### **CLAUDE BAILLET**

« ... Le coût budgétaire de la politique agricole a des limites, celui de la politique rurale également. L'une et l'autre se complètent mutuellement ; il faut les combiner dans un souci d'économie budgétaire et d'efficacité socio-économique. »